



Le commerce en 2020

La proximité, c'est l'avenir

Si les zones commerciales de périphérie ont encore de belles heures à vivre, l'avenir passerait plutôt par un retour aux commerces du centre-ville et des quartiers.

AU moment où de nombreux commerçants rémois se débattent contre les travaux du tram « pour survivre », la réunion organisée mercredi soir dans le cadre des rendez-vous de Reims 2020 sur l'avenir du commerce avait quelque chose d'un peu surréaliste. Fort suivie, elle a été finalement très instructive. À en croire les spécialistes, le débat commerce du centre/commerce de périphérie a vécu. Et les clients devraient

demain revenir plus nombreux en centre-ville et dans les quartiers.

Partant de constats bien connus - « les centres commerciaux ont tué le centre-ville », « no parking, no business », « les indépendants ont dû mal à s'en sortir », « les petits commerçants sont condamnés », « l'avenir passe par des chaînes franchisées et des commerces hyper-spécialisés » -, la discussion lancée par Yves Guinoiseau des Vitrines de Reims et Robert Bouley de l'association de Val-de-Murigny aurait pu tourner court.

Elle a heureusement permis de mettre le doigt sur l'une des difficultés récurrentes rencontrées pour s'implanter en ville.

Fonds de commerce trop chers

Les baux commerciaux, quand ils n'ont pas augmenté de 150 à 300 %, demeurent trop chers pour permettre aux petits commerçants et aux artisans de s'implanter, laissant les coudées presque franches aux banques

et aux sociétés d'assurances.

« C'est pour cette raison », a expliqué Serge Pugeault, adjoint chargé du développement économique, « que la municipalité a décidé d'augmenter la surface du centre-ville, du Sernam (place de la République) au garage Renault (secteur de la Comédie). En augmentant l'offre de surfaces commerciales, on fera chuter les prix des baux commerciaux ».

L'élu a lancé le sujet : « Compte tenu du vieillissement de la population, de la place moins importante qu'aura la voiture demain, le modèle actuel des zones commerciales de périphérie est remis en question. On assiste à un désir des grandes enseignes de revenir en centre-ville. »

Et Sophie Simonet, membre de l'équipe de l'architecte Christian Devillers, a redonné espoir aux petits commerçants. « En mai, la fréquentation des centres commerciaux a chuté de 8,5 %. Les consommateurs ont de nouvelles demandes. Maintenant, ils veulent faire leurs courses plus

vite, moins cher et plus près de chez eux, l'idéal étant de les faire sur le trajet domicile-travail. Et l'on constate que quand il y a des transports en commun efficaces comme le RER en banlieue, ou le tram (comme demain à Reims), les gens font leurs courses en ville, dans les quartiers. Avec des paniers certes plus petits, mais plus régulièrement. »

Pas mécontents d'entendre ce discours, les commerçants ont tout de même contesté la notion de bas prix. « Nous devons faire de la marge pour payer nos salariés, les former. Nous apportons un service, ça se paye. »

À ceux qui se sont plaints des nuisances du tram, l'adjoint a dit que c'était effectivement « un mauvais moment à passer, mais qu'en 2011 leur chiffre d'affaires s'envolerait et le prix de leur fonds de commerce serait multiplié par deux ou trois. »

Pour ceux qui auront tenu le coup.

Alain MOYAT

28 % des emplois de l'agglo

L'avenir du commerce dans l'agglo est d'autant plus important qu'il pèse lourd en terme économique. François Cravoisier, président de la chambre de commerce, a donné quelques chiffres. Le commerce, c'est 2 735 entreprises dans l'agglomération rémoise représentant 16

000 emplois soit 28 % des emplois de la zone. De plus avec 350 000 m², Reims métropole possède 62 % du total des surfaces commerciales du département. Enfin, la zone de chalandise de l'agglomération totalise 700 000 habitants.